

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 7
La Mairie	7 à 9
BD	7
Le Conseil	9 à 11
Au-delà des thuyas	11 à 13
Bric-à-brac	14 à 16

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction ou des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Alain Dreier (AD)
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Françoise Joliat (RJ)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Melik Özden (MO)
Denis Soulier (DS)
Dinh Manh Uong (DMU)

Pour la Mairie :
Elena Giario (EG)
responsable du service social
Eric Kunz (EK)
secrétaire général
André Marostica (AM)
responsable du service technique
Suzanne Oguey (SO)
déléguée au développement durable
Geneviève Pagani (GP)
responsable de la communication
et des relations publiques
Mario Rodriguez (MR)
secrétaire général adjoint

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

L'édito

Une administration de proximité

L'Administration communale est par principe une administration de proximité. Au-delà du fait qu'elle est en général proche des habitants, ceux-ci y trouvent des informations et des prestations de service d'ordre public en lien avec leur vie courante. De plus, pour une commune d'une taille dite "humaine" comme Confignon, les rapports avec les habitants conservent encore souvent un caractère chaleureux, contrairement à de grandes agglomérations où l'anonymat règne de façon quasi absolue.

Il faut souligner que cette proximité-là est fort appréciée par les Confignonaises et les Confignonnais.

Toutefois, durant ces quatre dernières années, l'Administration communale a connu une évolution importante. A l'image de l'augmentation de la population, elle se développait, se spécialisait et se modernisait. Elle s'adaptait aussi aux changements de structure, dictés tantôt par les nouveaux besoins ou les orientations politiques de la Commune, tantôt par les change-

ments intervenant dans ses relations avec l'État.

Afin de mieux illustrer ces propos, citons quelques chiffres : entre 2007 et 2010, l'effectif du personnel est passé de 17 postes, équivalents à 13 emplois à temps plein (ETP) à 27 postes, équivalents à 21 ETP. Évidemment, pour Confignon, cette hausse est considérable. En termes budgétaires, cela représente bon an mal an entre 22% et 25% des charges annuelles globales.

En 2008, cette évolution a pris un tournant, lorsque le Conseil administratif a adopté la création des trois nouveaux services – le Service technique, le Service social et le Service de communication et relations publiques – et les a placés sous la responsabilité directe du Secrétaire général. Ceux-ci répondaient clairement aux exigences pointues des dossiers de chacun des domaines en question. Le Secrétaire général adjoint, quant à lui, a été appelé à consacrer son temps essentiellement aux dossiers de l'aménagement du territoire, qui sont devenus stratégiques pour notre commune. En ce

qui concerne le Service extérieur, il a été renforcé en hommes et en équipement afin d'assurer la couverture de ses prestations sur l'ensemble du territoire communal.

Faut-il y voir le risque que notre administration perde un jour son âme, en devenant un "machin" parmi tant d'autres ?

C'est au travers de ce dossier consacré à l'Administration communale que le Conf'infos a choisi de répondre à cette question. Les Services y dévoilent leurs activités avec beaucoup de détails. A travers des photos, les habitants reconnaissent les visages qu'ils ont l'habitude de croiser à la Mairie, lors des manifestations ou dans nos rues. Ils y découvrent également, j'en suis persuadé, la multitude et la richesse des tâches que les collaboratrices et les collaborateurs de l'Administration effectuent jour après jour.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter à toutes et à tous un très bel et agréable été.

Dinh Manh Uong
Maire

L'administration communale

dossier

Le Secrétariat général, plaque tournante de l'organisation communale

Dans quasiment toutes les communes de Suisse, vous trouverez un ou une Secrétaire général-e ou communal-e, voire dans certaines entités un ou une Directeur-trice général-e.

A Confignon, la fonction de Secrétaire général est assurée depuis 10 ans par **Monsieur Eric Kunz**. Il est secondé depuis le 1^{er} février 2004 par Monsieur Mario Rodriguez, qui est Secrétaire général adjoint.

La fonction principale du Secrétariat général est d'être la plate-forme entre les autorités politiques (organe stratégique ou décisionnaire) et l'ensemble des services de la Commune (organes opérationnels). Il travaille en très étroite collaboration avec le Conseil administratif.

Ses missions principales sont :

1. l'exécution des décisions du Conseil administratif

2. la coordination des divers projets, tant d'investissement que de politique communale, initiés par le Conseil administratif

3. la gestion et le suivi des dossiers administratifs et financiers, sociaux et environnementaux

4. la mise sur pied et la coordination des manifestations communales et des publications communales

5. la gestion des ressources humaines

6. les relations opérationnelles intercom-



munales ou avec les organes cantonaux et les institutions intercommunales

suite en page 2

L'administration communale

dossier

suite de la page 1 7. la coordination et le suivi des activités des Fondations communales (Fondation de la Petite enfance et Fondation du logement)

8. la gestion quotidienne de proximité avec les habitants-es et les associations.

Pour assurer ces tâches nombreuses et très diversifiées, le Secrétariat général peut compter sur l'appui des services et organisations suivantes :

- Trois services (technique – social – communication et relations publiques)
- Une déléguée à mi-temps pour toutes les questions et projets liés au développement durable (Madame Suzanne Oguey)



De haut en bas : K. Baán Bertherin, N. Demierre, N. Bujard, Ph. Hagger

- Un groupe administratif composé de cinq collaboratrices à temps partiel
- Un groupe des services extérieurs qui est composé de six collaborateurs engagés à 100%; ceux-ci assurent les services de voirie (routes), l'entretien des parcs et promenades, ainsi que les tâches logistiques pour les manifestations. Ce groupe est dirigé par Monsieur Olivier Foëx.
- Un groupe de conciergerie et d'entretien des bâtiments, composé de six collaboratrices et collaborateurs, certains à temps partiel, s'occupe de l'entretien des bâtiments et des écoles (Mairie – Salle communale – Ecole Jollien – Ecole de Cressy).
- Les organes de direction des Fondations communales (Petite enfance et logement)
- Les services communaux et cantonaux (Etat civil, Fondation pour l'animation sociale (FAS'e), la surveillance des communes, Centre d'actions sociales (CAS) etc.)
- Des mandataires externes (p.ex. GPA, surveillance des bâtiments communaux).



Le secrétaire général et les cadres de l'Administration. De gauche à droite : M. Rodriguez, E. Giario, A. Marostica et G. Pagani.

L'ensemble de l'organisation fonctionne sur le principe de la gestion par objectifs et sur la base de processus de travail administratifs et financiers. Les services sont journellement en contact avec le Secrétariat général pour toutes les questions opérationnelles. Une séance inter-services est fixée chaque semaine (le mardi) pour la transmission d'informations générales,

l'analyse des projets en cours ou des nouveaux projets, ainsi que les échanges entre services, le but étant une grande transparence et une communication accrue.

L'objectif prioritaire du Secrétariat général est de mettre à disposition du Conseil administratif un outil d'aide à la décision afin de satisfaire au mieux les besoins de la population.

EK

Poste	Secteur	Service	Titulaire
Secrétaire général	ADM	SG	Kunz Eric
Secrétaire général adjoint	ADM	SGA	Rodriguez Mario
Responsable technique	TECH	ST	Marostica André
Responsable social	SOCIAL	SSOC	Giario Elena
Responsable communication et RP	COMM	SCRP	Pagani Geneviève
Déléguée développement durable	ADM	SG	Oguey Suzanne
Secrétaire CA-CM-RH	ADM	SG	Léger Bonvin Laurence
Secrétaire	ADM	SG	Claret Cristina
Secrétaire manifestations – communication	ADM	SG	Baán Bertherin Katherina
Secrétaire - réceptionniste 1 – gestion des salles	ADM	SG	Demierre Nicole
Secrétaire - réceptionniste 2	ADM	SG	Blondin Marie-Hélène
Concierge 1 salle communale	TECH	ST	Frey Christian
Concierge 2 salle communale	TECH	ST	Frey Rosario
Concierge 1 Ecole de Confignon	TECH	ST	Gabbianelli René
Concierge 1 Ecole de Cressy	TECH	ST	Hochstrasser Patrick
Concierge 2 Ecole de Cressy	TECH	ST	Hochstrasser Christiane
Responsable Service extérieur	TECH	ST	Foëx Olivier
Service extérieur 2	TECH	ST	Bernardo Elo
Service extérieur 3	TECH	ST	Carvalhois Chaves Joaquim
Service extérieur 4	TECH	ST	Kneubuehl Florian
Service extérieur 5	TECH	ST	Rochat François
Service extérieur 6	TECH	ST	Barras Marc
Service extérieur 7	TECH	ST	Seilaz Patrick
Comptabilité 1	ADM	SG	Hagger Philippe
Comptabilité 2	ADM	SG	Bujard Nathalie
Fondation d'intérêt public communal pour le logement	ADM	SG	Hornung Tina
Fondation d'intérêt public communal des institutions de la Petite-enfance (FEVE)	ADM	SG	Flubacher Francine

dossier

L'administration communale

L'aménagement du territoire

Les différents projets, initiés par le canton ou la commune, ont connu un développement considérable depuis quelques années. Les projets en lien avec le projet d'agglomération franco-valdo-genevois, à savoir le PACA Bernex et le PACA Saint-Julien/Plaine de l'Aire, le projet des Cherpines, le projet d'aménagement du centre de Confignon, le projet d'aménagement coordonné (PAC) Bernex-est, le suivi du projet de renaturation de l'Aire ou le futur projet stratégique Bernex nord ont démontré l'importance pour la commune de Confi-

gnon d'avoir un suivi de ces projets transversaux et de donner ainsi l'appui technique nécessaire au Conseil administratif.

Ce dernier a souhaité que le Secrétariat général suive de près ces dossiers compte tenu de la quantité de séances de travail qui ont lieu chaque semaine. C'est ainsi qu'en plus de seconder Monsieur Eric Kunz, Secrétaire général, **Monsieur Mario Rodriguez**, Secrétaire général adjoint, se charge du suivi de l'ensemble de ces dossiers. La pro-activité souhaitée par le Conseil administratif dans ces différents projets devient ainsi réalité.

Les tâches dans ces domaines vont de la participation aux différentes séances pour

l'organisation territoriale de la commune tant au niveau du logement, des espaces publics, de la mobilité que de l'environnement. D'autres domaines d'activités sont également tenus en compte tels que les impacts financiers ou fonciers en recherchant et proposant des solutions techniques à ces domaines d'activités pour les faire évoluer de manière coordonnée avec les projets proposés. Les domaines sont



vastes, raison pour laquelle il est nécessaire de faire appel à l'ensemble des services de l'administration. **MR**

Le Service technique

Il se compose de plusieurs facettes regroupées sous ce terme général et s'occupe tant de l'entretien courant, des travaux courants, des travaux de rénovation ou de la création de nouveaux ensembles. Pour être factuel, nous vous détaillons ci-dessous les différentes fonctions regroupées sous cette dénomination. Il est à noter qu'une collaboration étroite tant avec le Conseil administratif qu'avec le Conseil municipal est primordiale pour mener à bien ces différentes missions.

Le Service extérieur

Il a la charge de l'entretien des voiries, des canalisations, des espaces verts, des bois et zones de verdure, du mobilier urbain de la levée des poubelles, etc. C'est-à-dire de toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de ces différentes zones. Il doit aussi assurer les petits travaux de réparation dans les zones susmentionnées. Les tâches plus ponctuelles comme la fourniture du matériel de manifestation, le déneigement, la mise en place des manifestations communales, etc. incombent également à ce service.

Le Service des bâtiments

Il a la charge de l'entretien de nos différents locaux qui comprennent nos salles communales, nos écoles, nos bureaux et bien d'autres types de lieux. En plus du nettoyage de ces bâtiments, il doit aussi en assurer le bon usage avec et par les utilisateurs. Les petits travaux sont assumés en interne ainsi que le suivi de la maintenance des installations techniques.



Le Service des travaux

Il a la charge de programmer, d'organiser, de budgéter et de suivre les travaux de

moyenne importance des bâtiments, des voiries, des espaces publics, du mobilier urbain, du réseau d'assainissement, etc. Il a également en charge les travaux de rénovation et de modification de ces différents ouvrages soit en interne, soit avec l'aide de mandataires externes. Voici une énumération sommaire de quelques réalisations de ces 24 derniers mois :

- Rénovation de l'école de Confignon
- Aménagement de jeux et d'abris pour vélos à l'école de Cressy
- Travaux de mise en séparatif dans l'emprise du TCOB
- Rénovation de la station de pompage des Vignes
- Rénovation des fontaines
- Réfection des chaussées
- Modernisation de l'éclairage public
- Extension de l'éclairage public
- Mise en séparatif du chemin des Hutins



Le Service des projets et administratifs

Il a la charge de suivre les réalisations d'importance tels que nouveaux immeubles, extension de locaux, modification de voirie. Ainsi que toutes les démarches liées à l'Etat de Genève et aux communiens pour les autorisations de construire, d'occupation du domaine public, de signalisation, etc. La mise en place d'une collaboration avec les membres de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon a permis de créer des synergies profitables à tous.

suite en page 4



De haut en bas : A. Marostica, Ch. et P. Hochstrasser, R. Gabbianelli, E. Bernardo et M. Barras, O. Foëx, F. Kneubuehl, F. Rochat et J. Carvalhais

L'administration communale

dossier

suite de la page 3

Nous pouvons vous citer quelques projets en cours :

- Cressy + – immeuble pour personnes âgées à Cressy
- A2 Berthet – immeuble locatif
- Réaménagement et mise en séparatif

du chemin des Marais.

Nous concluons sur quelques chiffres liés à ce service :

Treize collaborateurs travaillent au sein des différentes équipes.

Le budget de fonctionnement du Service technique représente environ 7% du bud-

get global de la Commune.

La somme des investissements demandés de 2008 à 2010 représente près de CHF 8'500'000.-. Il y a plus de 20 kilomètres de chaussée et près du double de canalisations.

La surface nette des bâtiments avoisine les 20'000 m².

Nous profitons de ces quelques lignes pour retourner les différents remerciements que nous recevons au cours de l'année et tenons à relever que la qualité de nos espaces publics dépend de tous les acteurs de la vie communale, donc aussi bien des utilisateurs que de ceux qui oeuvrent pour l'entretien de ces espaces.

AM

Le développement durable

De la sensibilisation à l'action

Il y a quatre ans –à l'occasion d'une présentation de l'administration communale dans le Conf'infos– le développement durable (DD) avait été abordé principalement sous l'angle de la sensibilisation du personnel ainsi que des élus à cette thématique. Confignon avait déjà obtenu le label Cité de l'énergie depuis 2006 et il s'agissait donc d'un choix délibéré de ne présenter qu'un aspect spécifique du DD en lien avec votre administration communale. En effet, le sujet étant vaste puisque transversal, il concerne l'ensemble des services de l'administration.

Depuis lors, la volonté politique pour le DD s'est affirmée grâce à l'adoption par le Conseil municipal d'une Charte du DD en avril 2009. Au sein de l'administration, le poste spécifiquement axé sur la durabilité est passé de "chargé-e de projet" à "délégué-e au développement durable", rendant par là même la fonction plus claire.

L'accompagnement et la sensibilisation du personnel restent bien entendu présents, mais le poste de déléguée au DD – rattaché au Secrétariat général – couvre évidemment d'autres dimensions. Il s'agit de participer à l'élaboration de la stratégie en vue de cette durabilité, de proposer des actions et des impulsions pour leur mise en œuvre avec les acteurs concernés, de coordonner ou faire avancer les mesures contenues dans le plan d'actions Cité de

l'énergie ainsi que d'autres réalisations de type "Agenda21" ou mesures concrètes du développement durable. Mentionnons enfin l'importance d'informer, de sensibiliser et de faire participer le plus grand nombre d'habitants et d'entreprises, le DD nécessitant des adaptations de comportement par tout un chacun pour se concrétiser.

De l'action à la mesure du chemin parcouru... et à parcourir !

Un travail continu et mesurable a été réalisé s'agissant de l'un des volets importants du DD, soit une gestion soutenable de la consommation énergétique. Ce travail peut être résumé par les résultats obtenus lors de la re-labellisation Cité de l'énergie, où nous sommes passés de 53% de mesures réalisées (préconisées par l'association Cité de l'énergie) en 2006 à 69% en 2010. Pour ce qui est du projet phare en matière énergétique cette année, il s'agit de l'élaboration d'un Plan directeur communal des énergies dont les résultats nous fourniront les pistes pour nous acheminer tous ensemble vers la Société à 2000 watts. Cette dernière est une entreprise ambitieuse reconnue aujourd'hui par de plus en plus de collectivités publiques (dont le canton de Genève) comme étant un objectif d'avenir incontournable pour un monde soutenable.

2009 ayant été déclarée Année du développement durable par le Conseil administratif, il s'est ensuite agi de faire le point sur la manière dont cette dimension

avait été intégrée –et continuera de l'être– dans dix domaines relevant des activités de l'administration communale. L'état des lieux des mesures déjà prises (ainsi qu'envisagées pour le futur) a été mené grâce à la méthode Facteur 21 mise au point par Suisse énergie pour les communes en complément à Cité de l'énergie.

Les personnes intéressées peuvent trouver des informations sur les actions menées dans le cadre du label Cité de l'énergie ou sur les résultats de l'auto-évaluation du DD et pistes d'actions obtenus grâce à Facteur 21 sur notre site Internet : www.confignon.ch -> vie pratique -> durabilité.

Des informations pour favoriser votre participation

Les informations contenues sur notre site visent également à encourager et faciliter la participation de vous tous, habitants et entreprises, afin d'agir à votre niveau en faveur de la durabilité. Pour ce faire, les pages "durabilité" ont récemment été réorganisées de manière à vous faciliter l'accès aux mesures proposées à votre attention.

En page d'accueil, vous trouvez de nombreux liens et adresses utiles classés par thèmes sur un document pdf régulièrement mis à jour. Sous l'onglet "Actions et



S. Ogney

réalisations", vous saurez **comment obtenir des subventions** pour l'installation de panneaux solaires ou pour l'achat d'un vélo ou vélo électrique ou encore pour un nouvel abonnement unireso (offre annuelle limitée dans le temps). Vous y découvrirez de quelle manière **favoriser la biodiversité dans votre jardin** grâce à la Charte des jardins, comment **vous faire livrer vos courses à vélo** pour la modique somme de 5 francs ou encore où rapporter votre **téléphone portable usager** pour en faire un geste solidaire et écologique (Solidarcomm). Vous y apprendrez également comment les écoles primaires ont participé à des **économies d'énergie solidaire** avec le projet Robin des watts et trouverez bien d'autres actions concrètes en faveur du développement durable.

Vos suggestions, interrogations sont également les bienvenues à l'adresse durabilite@confignon.ch et le contact avec la Mairie sur toutes ces questions reste évidemment possible pour les personnes qui n'ont pas accès à Internet!

SO

Le Service social

Par une belle journée printanière, occupée à réfléchir sur la manière de présenter l'activité du Service social... tiens, curieux, pas de téléphone qui sonne pour l'instant... ni de nouveaux mails... ah oui, c'est juste, c'est la semaine des vacances de Pâques, c'est beaucoup plus tranquille que d'habitude!

Et voilà une idée, je vais vous raconter

quelques moments d'une "semaine type" du service...

Le lundi... début de semaine. Regarder l'agenda, prendre connaissance de ce qui s'est passé durant le week-end. Réfléchir à la situation sur la commune, en vue de la séance de l'après-midi. Chaque semaine, en effet, je rencontre le chef du Service social-jeunesse de Bernex, le coordina-

teur région des Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) et la Cheffe de la Police municipale. Il s'agit là du noyau dur du travail social intercommunal, plus particulièrement celui autour des jeunes. Ces derniers, on le sait, ne connaissent pas de frontières et se déplacent d'une commune à l'autre selon leurs centres d'intérêt et pour retrouver leurs

dossier**L'administration communale**

amis. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, de nombreux projets jeunes sont menés de manière régionale. Lors des séances du lundi, on discute des événements de la semaine précédente et du week-end : fêtes qui se sont plus ou moins bien passées, doléances des riverains du cycle d'orientation, jeunes qui nous pré-occupent, car ils vont mal, consommation d'alcool, projets divers. On cherche des pistes cohérentes, on aimerait donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer, de montrer aux adultes leur potentiel et leurs capacités, leur permettre de prendre leur place dans la société tout en définissant avec eux leur manière d'être dans la collectivité et dans les espaces publics. Suite à la séance, chaque service a des tâches à accomplir, des renseignements à prendre, d'autres partenaires à contacter. Un tableau de suivi nous permet de faire régulièrement le point sur nos objectifs et les résultats attendus.

Mardi matin, séance des responsables de service de la Commune avec le Secrétaire général, un moment très important pour faire le point sur les différents dossiers, présenter les projets en cours ou à venir, recevoir des conseils et... des remarques!

Ensuite, déplacement à Cressy pour un rendez-vous avec le Chef du Service social de Bernex. Notre présence dans ce quartier intercommunal de construction

récente, qui nous voit engagés à côté de l'Association des Habitants de Cressy et des TSHM dans de nombreux projets, nous permet de rencontrer du monde, de prendre la température, tout en travaillant sur les dossiers communs.

Sur place, c'est parfois l'occasion d'un entretien avec des habitants du quartier suivis par le service et de rencontrer les jeunes autour de l'école et dans le local d'accueil libre géré par la FASE.

La Commission sociale se réunit le mardi soir, toutes les six semaines environ. Le Service social est présent aux côtés de la Conseillère administrative en charge du social; c'est le moment pour exposer les projets en cours, anticiper les initiatives futures, écouter les propositions des Conseillers municipaux. Trois fois par année, nous présentons les projets sélectionnés pour l'attribution des subventions d'aide à l'étranger et en Suisse.

Le mercredi est souvent consacré aux séances de réseau et aux projets qui nous occupent. En guise d'exemple, le projet pilote "Intervention précoce dans les Communes" (ayant pour but de retarder l'âge de la première consommation d'alcool), le groupe de pilotage de CapEmploi, dispositif de coordination de lieux de stage pour jeunes en rupture, ou encore la CICO (Cellule d'Information et Coordination), qui réunit les acteurs de la

prévention et de la sécurité de Bernex et Confignon, ainsi que des représentants des écoles.

Et pourquoi pas, un rendez-vous avec la Directrice de l'Etablissement Confignon-Cressy pour faire le point sur les projets en commun, les questions logistiques, les relations Ecole-Commune en général.

Le temps fort du jeudi est certainement le rendez-vous avec la Conseillère administrative en charge du social: nous faisons le tour des dossiers en cours, les lignes politiques souhaitées sont énoncées, nous posons les bases pour de futurs projets. C'est une réunion indispensable pour orienter l'activité du service et garder le cap.

Vendredi étant moins chargé en séances, voici quelques rendez-vous d'aide sociale personnalisés: le Service social de la Commune renseigne à propos des prestations et des institutions d'aide sociale sur Genève, oriente les Communiers qui demandent de l'aide, parfois intervient directement avec un suivi social ou un coup de pouce financier.



E. Giaro

Et enfin... également un peu de temps pour du travail administratif! Pas toujours très amusant mais indispensable: mettre en place les actions découlant des séances de la semaine, esquisser un PV, planifier des envois, lire des dossiers.

Cela peut aussi arriver de devoir travailler durant le week-end, souvent pour des activités exigeantes en termes de temps et d'énergie mais très intéressantes et dynamiques, comme la gestion et la coordination d'une manifestation pour les jeunes.

Pour conclure cet aperçu tout à fait partiel d'une activité très intéressante et variée, il ne reste qu'à vous inviter à prendre contact avec nous, proposer vos idées, votre temps, vos talents pour réaliser des projets ensemble!

A bientôt.

EG**Le Service Communication et Relations publiques**

Après deux ans de fonctionnement, plusieurs actions énoncées dans le concept de communication élaboré en 2010 ont pu être mises en place. Changer de mode de faire et de penser n'est jamais facile, même en termes de communication. Voici détaillées ci-dessous les diverses actions entreprises par ce service.

Communication interne

Dans le cadre de la mise en place d'une communication interne à l'administration, l'année 2010 a vu la naissance du journal interne pour les employés communaux.

Après un concours d'idées ayant abouti à quelques quinze propositions de noms émanant de tous les services, le jury a promu le nom CONF-LINK. Le choix du nom a été fait sur la base de critères tels que: pertinence, compréhension et identification. Ce journal dédié aux employés

est donc distribué mensuellement avec la fiche de salaire. Les rubriques qui le composent abordent la vie du personnel, annoncent les anniversaires, les séances du personnel, les manifestations communales et fournissent bien d'autres informations

**Médias communaux**

Afin de distinguer la communication communale officielle de la communication associative, l'année 2010 a vu la mise en pratique du règlement visant à encadrer les relations entre les associations et la Commune. Du point de vue de la communication, ce règlement a clarifié le rôle de la Commune dans la communication associative lors de l'organisation de manifestations de portée communale. Toutes les associations communales bénéficient désormais des mêmes avantages.

Cette différenciation entre communication officielle et communication associative a permis de mettre en place l'affichage officiel. En effet, implantés à fin 2009, les quatre nouveaux panneaux d'affichage officiel ont permis la création de deux espaces distincts d'affichage, l'affichage communal et cantonal étant séparé par deux zones clairement identifiées. D'autre part, deux colonnes Morris sont venues étayer l'offre pour l'affichage des sociétés communales.

Conf'infos

Avec une parution trimestrielle, les numéros du journal communal traitent des grands dossiers en cours. Echo des manifestations communales et des sociétés, ils relatent également les travaux du Conseil municipal. Depuis deux ans,



G. Pagani

l'administration informe également les lecteurs des travaux et dossiers en cours dans les services.

Site Internet

Mis en ligne depuis 2008, le site internet ne cesse d' étoffer ses services et informations aux internautes. Cette année, de nouvelles pages ont fait leur apparition:

L'administration communale

dossier

suite de la page 5

Thème Vie sociale, politique de solidarité

Ces quelques pages renseignent sur la politique de solidarité suisse et étrangère décidée par le Conseil administratif avec les formulaires et grilles à remplir en cas de demandes de subventions.

Thème Découvrir, projets

Les internautes y découvrent les projets en cours qui touchent la commune tant dans le domaine de l'aménagement que dans d'autres domaines comme le développement durable, le social ou la santé.

Thème Découvrir, films

Les internautes découvrent les projets communaux au travers de films.

Thème Maintenant, communiqués de presse

Destinée aux journalistes, cette rubrique permet un accès rapide aux communiqués de presse rédigés par le Service communication et relations publiques. Ce module permet également l'archivage de l'information.

Une version du site www.confignon.ch a été développée afin d'être consultable sur Smartphone (iPhone, Blackberry, etc.). Pour le moment, seuls les événements et actualités, les numéros de téléphone de la rubrique contacts et les informations sur les restaurants et hôtels peuvent être consultés sous cette nouvelle forme, mais nous ne manquerons pas d'informer les lecteurs lors de l'intégration de futures rubriques.

Manifestations communales

Comme toutes les années, les manifestations communales occupent une grande place dans la vie de la commune et le Service communication et relations publiques annonce par le biais de tous ménages, d'affiches et de banderoles ces grands moments de la vie communale.

Témoignons ici toute notre reconnaissance à l'Association des intérêts de Confignon (AIC) qui organise pour la commune, chaque année, et ce depuis bientôt 50 ans, les promotions et l'Arbre de Noël communal.

D'autres manifestations ont, quant à elles, été organisées par les sociétés locales avec le soutien de la Mairie.

Publications

Le Service s'occupe également des publications communales. Son travail porte

sur la mise en valeur des textes rédigés soit par l'Administration, soit par des particuliers. Ce travail inclut également les contacts avec les graphistes et imprimeurs de la région avec lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années.

Rapport administratif et financier

Toutes les années, l'administration publie le rapport administratif et financier. Reflet des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal, il fait état des actions entreprises pour mener à bien les missions reçues des instances politiques. Ce document, depuis 2006, est également téléchargeable depuis le site internet communal, tout comme les rapports annuels des Commissions du Conseil municipal.

Bilan de législature

En 2010 et en vue de la fin de la législature, le Conseil administratif, sur proposition du Service communication et relations publiques, a accepté la publication d'un bilan de législature. Ce document destiné à retracer les plus importantes réalisations faites durant la législature a été distribué à toute la population confignonnaise au tout début de l'année 2011.

"Les chemins de Confignon" et "Un développement maîtrisé: La Commune de Confignon"

Le lancement de ces deux parutions a eu lieu lors de la fête "Confignon en fête", organisée par la paroisse catholique. Ces deux brochures ont alors été mises en vente auprès d'un large public et sont encore en vente auprès de Mémoire de Confignon et de la réception de la Mairie.

Culture

La Commune a poursuivi la politique culturelle instaurée ces dernières années. Cette politique table sur une collaboration très étroite avec les sociétés communales et s'attache à promouvoir le lien social, la diversité culturelle et l'intégration de chacun. Elle a notamment mis l'accent sur la collaboration intercommunale en participant activement au groupe Concertation culturelle, de l'Association des communes genevoises (ACG), qui vise à coordonner les différentes politiques culturelles communales et à promouvoir des projets rassemblant plusieurs communes.

Dès le mois de novembre, elle s'est aussi investie dans la plate-forme de concertation sur les lieux culturels créée entre l'Etat (DCTI et DIP), la ville de Genève et

les communes au travers de l'ACG, dont Madame Françoise Joliat était l'une des déléguées. La réflexion au sein de cette plateforme doit permettre de définir de nouvelles bases incluant les équipements culturels en matière d'aménagement du territoire, de choisir les projets à réaliser pour satisfaire les besoins actuels, de décider de la localisation de ces équipements et finalement de proposer une implication financière des différents participants.

Culture aux Cherpines

La politique culturelle occupe une place fondamentale dans une politique globale de développement de quartier. Le quartier des Cherpines, créé de toutes pièces, agglomérat de populations de provenances, de milieux sociaux, d'âges et de cultures divers, devra faire face à des enjeux essentiels: construire la cohésion sociale et urbaine pour un développement équilibré et l'attractivité du quartier, c'est-à-dire rassembler, inclure, donner un ancrage et une place à chacun, renforcer la mixité et prévenir l'exclusion sociale. La politique culturelle est un facteur structurant fondamental, contribuant à la création du quartier, au mieux vivre ensemble.

Ainsi, en collaboration avec la Commune de Plan-les-Ouates, Confignon a animé un atelier regroupant divers acteurs culturels et artistiques (dont l'UECA) des deux communes. Entre décembre 2009 et novembre 2010, cet «Atelier artistique et culturel» s'est réuni six fois. Les participants ont été invités à exprimer leurs besoins en termes d'espaces, d'infrastructures (lieux de création, de répétition, de résidence, de représentation et de diffusion) dans la perspective d'inclure ceux-ci au sein du projet d'urbanisme des Cherpines, notamment dans le cahier des charges du plan directeur de quartier en cours d'élaboration.

Ce même atelier s'est également donné pour tâche de rédiger une charte définissant de façon formelle les conditions d'un partenariat entre tous les acteurs culturels, dans une logique d'interdisciplinarité et dans une perspective de développement durable.

Expositions

Deux expositions annuelles sont organisées par la Mairie afin de faire connaître les artistes communaux.

Voyages en zigzag

Durant l'année 2010, le Fonds de décoration communal a peaufiné le projet "Voyages en zigzag" et a inauguré cette œuvre le 16 octobre 2010.

Pour rappel, Denis Savary et Anne Rochat, artistes suisses reconnus interna-

tionalement, sont à l'origine de ce projet. Des bancs sonores, œuvre d'art et moyen de contemplation d'une nature en mouvement et d'un esprit en éveil à ce qui l'en-



ture, voilà le message donné par cette réalisation. Dix bancs sonores, implantés sur le territoire communal, qui engagent à la balade, à la rêverie et à la prise de conscience d'une réalité propre à chacun tout en créant un lien entre le village et le quartier de Cressy.

Richard de Confignon

Au début de l'été, suite à une entrevue avec l'auteur du livre "Richard de Confignon, chevalier de cœur et d'épée", l'idée d'une soirée de lancement organisée par la Commune a germé dans les esprits. Ce fut donc au mois de novembre 2010 que cette soirée de lancement eu lieu en présence de l'auteur, Monsieur Henri Alfray, de l'éditeur, la Maison Cabedita, des Autorités confignonnaises et d'un public nombreux.

Prix de l'Aire

Le Concours littéraire des communes de Bernex et Confignon soutenu par le Département de l'instruction publique (DIP) et parrainé par Jean Romain, célèbre écrivain, philosophe et agitateur d'idées, a été lancé en novembre 2010.



"Aller-retour", thème choisi pour cette édition, évoque l'idée de mobilité et de déplacement. Un thème au cœur de l'actualité des deux communes avec l'arrivée prochaine du tram. Sous forme de nouvelles, les textes devaient être remis au plus tard le 1^{er} mars 2011 à la Mairie de Bernex.

La remise des prix a eu lieu le 6 mai dernier au Signal de Bernex en présence des Autorités communales.

dossier**L'administration communale****Soutien
et collaboration**

La Commune a poursuivi sa politique de collaboration accrue avec un certain nombre de sociétés communales qu'elle soutient dans l'organisation de manifestations pérennes au travers d'une subvention ad hoc et de moyens logistiques.

**Bibliobus**

La Commune continue de proposer à ses habitants les services du Bibliobus. Deux fois par mois, les lundis matin à Cressy et après-midi sur la place de l'Eglise... jeunes lecteurs, classes en visite et passionnés de tout âge peuvent venir assouvir leur soif de lecture et de savoir.

Depuis deux ans, les livres peuvent également être retournés lors des passages du Bibliobus sur la commune de Bernex. **GP**

Quelques chiffres :

Prêts: 1'731 adultes - 4'105 enfants

Inscriptions: 26 adultes - 30 enfants

Fréquentation adultes + enfants: 1551
(Confignon village 785; Cressy 766)

Nombre de passages en 2010: 23

La Mairie**Projet «Les Cherpines
Les Charrotons»**

Les travaux du plan directeur de quartier (PDQ) se poursuivent. Le Comité de pilotage (COPIL), composé des autorités communales et cantonales, s'est réuni au mois d'avril afin de valider certaines grandes options notamment l'intention de faire pénétrer la ligne de tram Genève – Saint-Julien à l'intérieur du quartier des Cherpines dans le but d'amener de la vie au cœur de ce quartier et ainsi ne pas en faire une cité dortoir.

En termes de stationnement, le COPIL a également décidé de descendre drastiquement le taux de stationnement. En ce qui concerne les commerces, le comité de pilotage a pris la décision de favoriser les commerces dits de proximité et de ne pas implanter de surfaces conséquentes pouvant attirer des véhicules motorisés d'autres endroits de l'agglomération.

La loi de déclassement a été votée favorablement par le peuple genevois le dimanche 15 mai 2011.

Place de l'Eglise

Suite au vote du crédit d'investissement voté par le Conseil municipal, et suite à la séance d'information à la population du 20 avril dernier, des séances de coordinations ont déjà eu lieu entre le mandataire ingénieur chargé de mettre le périmètre en séparatif et l'architecte qui doit s'occuper de l'aménagement de surface.

Les demandes d'autorisation de construire ont été déposées au mois de mai. Les travaux dureront 18 mois selon le planning intentionnel ci-contre.

La population sera avisée régulièrement de l'avancement des travaux et des conséquences sur son quotidien.

**Plan directeur
cantonal 2030**

Pour tous ceux qui n'ont pu se rendre à la séance d'information du 30 mai qui s'est tenu à la salle communale du Grand-Lancy, nous vous rappelons que le Plan di-

Planning des travaux - Place de l'Eglise

Secteur	Durée	Début
Secteur sud «carré Berthet, parking et parvis de l'église»	6 mois	1 ^{er} trimestre 2012
Secteur nord «chambre d'arbres et parking devant les commerces»	6 mois	4 ^{ème} trimestre 2012 ou début 2013

Il est à noter que ces travaux sont liés à la mise en séparatif des canalisations passant sous la place et dans le chemin de Pontverre qui devraient commencer au début 2012.

Toute ces prévisions sont sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire qui a été déposée début juin 2011.

recteur cantonal est toujours en consultation et ce jusqu'au 8 juillet prochain, date jusqu'à laquelle tout citoyen peut faire ses remarques.

Le Plan directeur peut être téléchargé sur l'adresse www.ge.ch/plandirecteur2030. Les remarques peuvent être faites en ligne à la même adresse ou par courrier à l'Office de l'urbanisme, Direction de la planification directrice cantonale et régionale (PDCR), Rue David-Dufour 5 – case postale 224, 1211 Genève 8.

Renaturation de l'Aire

Le service de renaturation des cours d'eau a déposé la demande d'autorisation de construire pour la troisième étape de la renaturation de l'Aire entre le pont de Lully et le pont des Marais. Ce dossier devra accueillir l'aval de tous les services de l'Etat ainsi que le financement par le biais d'un projet de loi déposé que le Grand Conseil devra voter. Le début des travaux est prévu au printemps 2012.

MR

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



Jeunes et alcool

La Mairie

Taille des haies

Il est rappelé les dispositions des articles 70 et 76 de la Loi sur les routes (L-1-10)

"Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à la hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m. au-dessus de la voie publique".

Ce travail devra donc être exécuté à front des chemins communaux et privés, d'ici au **15 juillet 2011**

Passé ce délai, il sera procédé d'office à cette taille aux frais des propriétaires contrevenants.

Chardons, végétaux nuisibles et parasites

Les propriétaires dont les terrains sont envahis par les chardons et autres mauvaises herbes sont tenus de nettoyer et de faucher leurs propriétés, conformément à l'article 1 de la Loi concernant la protection des cultures et des fonds ruraux (M-2-10), ceci d'ici le **30 juin 2011**

La Mairie



Compensation de 4,7 tonnes de CO₂ avec Pro clima

L'administration communale a adhéré à "Pro clima", prestation de compensation de CO₂ de La Poste.

En 2010 la quantité de CO₂ compensée a été de 4,7 tonnes. Le certificat de qualité de ce label est "Gold Standard"; il inclut la vérification de la réduction de CO₂. La prestation "Pro clima" a été certifiée en mars 2011 par un organisme indépendant.

Le projet qui a été majoritairement plébiscité par l'ensemble des partenaires Pro clima en 2011 pour la compensation des émissions de CO₂ est un parc éolien en Nouvelle-Calédonie.

Plus d'infos: www.poste.ch/climat

La Mairie

Bilan d'un projet pilote de prévention

Depuis quelques années, on remarque une modification de la façon de boire chez les jeunes. Ils boivent de plus en plus tôt, des quantités toujours plus importantes et de plus en plus vite ("binge drinking"). Ils mixent bière, alcools forts et alcopops, parfois en consommant en parallèle des stupéfiants; le nombre de comas éthyliques traités en pédiatrie, donc chez les jeunes de moins de 16 ans, a connu une augmentation significative. Trop boire chez les jeunes comporte des risques importants: du passage vers la dépendance, aux conséquences sur le développement du cerveau, sans oublier les dangers d'accidents, de violence, de perte de contrôle de soi. Il s'agit d'un phénomène qui préoccupe les autorités politiques et les professionnels qui travaillent avec les jeunes dans les lieux d'animation, à l'école et dans les clubs sportifs.

En septembre 2009, nous vous annoncions la participation de notre Commune au projet pilote "Intervention précoce dans les Communes", ayant le but de retarder l'âge de la première consommation d'alcool.

Après deux ans de travail en collaboration avec le RADIX (Centre de compétences suisse en promotion de santé et prévention), la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme), la Commune de Bernex et la FAS'e (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), nous sommes prêts à vous présenter les résultats de ce programme et les mesures qui ont été mis sur pied grâce au soutien des Autorités communales.

Le groupe de pilotage opérationnel, composé des responsables des services sociaux de Bernex et Confignon, de la Cheffe de la Police Municipale et du coordinateur de région de la FAS'e, ainsi que des représentants de la FEGPA et du RADIX, s'est réuni régulièrement pour travailler sur la question et en référer périodiquement aux magistrats en charge du social.

Les collègues des administrations communales, l'équipe des Agents de Police Municipale (APM) et les Travailleurs So-

ciaux Hors Murs (TSHM) de la FAS'e ainsi que les sociétés communales de Bernex et Confignon ont été les partenaires incontournables de ce travail.

Un premier état des lieux concernant la consommation en milieu festif a été effectué par le biais d'un processus participatif impliquant les organisateurs de manifestations et les responsables des locations de salles.

Les résultats nous ont permis d'instaurer les mesures suivantes:

- formation/sensibilisation concernant la vente d'alcool, destinée aux organisateurs des manifestations: une séance annuelle est proposée et toutes les sociétés communales ainsi que certains membres des administrations communales y sont conviés
- accompagnement du processus d'autorisation de manifestation/location de salle:
 - check-list destinée aux organisateurs de manifestations publiques et privées
 - charte pour les utilisateurs des locaux communaux, mettant un accent particulier sur les questions liées à la consommation d'alcool
 - évaluation des risques lors de l'autorisation d'une manifestation
 - convention entre les Communes et les associations qui organisent les manifestations, fixant des règles et des bonnes pratiques en matière de vente d'alcool.

Ensuite le groupe de travail a rencontré les deux grands clubs sportifs de la région, le Signal FC et le Bernex Basket, afin de connaître leurs expériences en matière de consommation d'alcool dans le milieu sportif, les éventuels problèmes relevés ainsi que les pistes de solution envisagées. Il en est ressorti que les deux clubs ne sont pas confrontés aux mêmes difficultés au sujet des consommations et que le contexte du football apparaît plus complexe que celui du basket. Les mesures prévues avec le Signal FC envisagent notamment l'organisation de rencontres de gestion des problématiques liées à l'aspect éducatif et social.

Le troisième et dernier état des lieux visait une meilleure connaissance des pratiques

de gestion des consommations dans les espaces publics. Les APM et les TSHM se sont réunis pour en discuter et ont mis en exergue une pratique de collaboration déjà bien rodée et un certain nombre de constats liés aux difficultés du contexte. Les mesures qui en ont découlé vont dans le sens d'un renforcement des stratégies communes et dans la formalisation des actions existantes, notamment:

- traitement des situations problématiques dans le "groupe du lundi", qui réunit la cheffe de la police municipale, le coordinateur régional des TSHM et les responsables sociaux de Bernex et Confignon
- création d'un outil informatique de suivi pour les lieux et les situations qui posent des problèmes récurrents dans l'espace public
- moments d'échange entre APM et TSHM sur leurs compétences et pratiques
- application d'un protocole d'intervention en cas de consommation sur les lieux publics, prévoyant par exemple la confiscation et le contact avec les parents pour les mineurs, ainsi que l'orientation vers les TSHM.

Même si le projet pilote s'achève, le travail ne fait que commencer. Nous allons appliquer les mesures prévues et mener des évaluations régulières avec les différents partenaires pour en vérifier l'efficacité et les adapter aux besoins. Nous allons également continuer à nous soucier de la façon d'impliquer les parents, partenaires indispensables dans toute question concernant les jeunes.

Nous remercions ici tous les professionnels et les associations qui ont consacré du temps à ce projet et qui s'impliquent au quotidien dans sa mise en pratique... qui comporte parfois des gestes qui pourraient être considérés "impopulaires", tels que demander la carte d'identité aux jeunes lors de la vente de boissons alcoolisées durant les manifestations communales!

Un retour au prohibitionnisme est loin de nos objectifs, le souci que la fête soit belle pour toutes et tous en revanche est bel et bien là!

EG

Objets trouvés

Vous avez perdu un objet? Peut-être qu'il a été rapporté à la Mairie?

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie. En effet, un grand nombre de clés ont été ramenées et sont à la disposition de leurs propriétaires. Après un mois environ, tous ces objets sont envoyés au service des objets trouvés.

La Mairie

La Mairie

Cet été à Confignon...

Afin d'animer les journées et soirées estivales de notre Commune, la Mairie a mis sur pieds différents projets...

Pour les petits: la Roulotte «Au fil des sons»

En collaboration avec la Commune de Bernex, nous accueillerons, du 18 au 29 juillet, cette sympathique roulotte à côté de la Salle Communale. Madame Julia Sallaberry, harpiste et animatrice, propose des ateliers musicaux pour enfants de 4 à 10 ans, organisés en demi-journées d'activités sur une semaine pour des groupes de 10 enfants. Le prix de l'activité est de CHF 198.- par enfant pour la semaine (5 demi-journées).

Renseignements pour les inscriptions:
www.aufildessons.ch
Madame Sallaberry - 076 457 93 04

Pour les jeunes de 12 à 16 ans: Stage multisports

Vu le succès de l'année passée, l'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Murs du BUPP (FASe) et la Mairie de Confignon proposent deux semaines de stages multisports en collaboration avec les sociétés sportives locales. Les activités se dérouleront au SAS (rue de Bernex 217) ainsi que sur les terrains sportifs de la région.

Première semaine du 4 au 8 juillet 2011
Deuxième semaine du 22 au 26 août 2011

Renseignements :

Mairie - Elena Giario - 022 850 93 93
social@confignon.ch

TSHM BUPP (FASe) - Stefano Pellicciotta
079 511 51 96 - stephane.pellicciotta@fase.ch

Pour toutes et tous: Soirées grillades!

Quoi de mieux qu'une soirée festive pour mettre un peu d'ambiance dans le Village et à Cressy? Durant l'été 2010 ces soirées ont connus un franc succès! Nous vous invitons donc à partager un moment convivial, à profiter de quelques animations et, pourquoi pas, faire de nouvelles connaissances!

Un tous-ménages vous donnera plus de détails, mais notez déjà dans vos agendas:

- dimanche 10 juillet - dimanche 17 juillet
- dimanche 14 août - dimanche 21 août.

Nous vous attendons nombreux!

EG

Horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été, la mairie sera ouverte

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons un bon été!

La Mairie

LE CONSEIL

Séance du 7 décembre 2010

Le Président souhaite la bienvenue à Madame Fournier qui tiendra à l'avenir les procès-verbaux du Conseil municipal.

Madame Antoinette Hofer, nouvelle Conseillère municipale pour Voix de Gauche en remplacement de Monsieur Alfa Ayandé, démissionnaire car retenu à l'étranger pour des raisons professionnelles, prête serment devant l'assemblée.

Suite à cette nomination, les mandats de Monsieur Ayandé sont répartis comme suit au sein des commissions du Conseil municipal:

- Madame Hofer reprend les mandats de membre de la Commission sociale (CS) ainsi que de la Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN)
- Monsieur Eric Baier reprend le mandat de membre de la Commission de la culture (CC).

La CC informe le Conseil municipal sur l'évolution du projet Rousseau.

Dans les communications du Conseil administratif, le Maire, Monsieur Dinh Manh Uong, informe que le niveau des liquidités de la Commune s'élèvera pour la fin de l'année à environ 1.5 million de francs, ce qui ne correspond pour autant pas à un bénéfice d'exercice mais signifie néanmoins que la situation de la trésorerie de la Commune est plutôt saine. Pour

le projet des Cherpines-Charrotons, une première séance du comité de pilotage du plan directeur de quartier a eu lieu, réunissant Monsieur le Conseiller d'Etat Mark Muller ainsi que les représentants des Conseils administratifs de Plan-Les-Ouates et de Confignon. Voici les points essentiels signalés par Monsieur Uong:

- Le nombre de 3000 logements est accepté par les deux communes et l'Etat. Leur répartition devra encore être négociée entre les deux communes (en principe 1/3 pour Plan-les-Ouates et 2/3 pour Confignon).
- S'agissant de la zone d'activités industrielles, Monsieur Muller souhaitait y transférer en priorité les entreprises du PAV (zone Praille-Acacias-Vernets) mais ceci ne correspondait pas à nos objectifs fixés dans le cahier des charges du mandat d'étude parallèle. Finalement, le cahier des charges est modifié comme suit: *la ZIA permettra l'intégration d'entreprises actuellement situées dans le périmètre du PAV, dont le logement est prioritaire, tout en gardant comme base la typologie d'entreprises telles que mentionnées dans le cahier des charges du mandat d'étude parallèle: secteurs à orientation intermédiaire entre les secteurs économiques secondaire et tertiaire tels que l'horlogerie fine, le biomédical, les technologies de l'information, les services à l'international, les clean tech, etc. en collaboration avec la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels) et la commune de Confignon, soit des entreprises à haute valeur ajoutée.*

- Selon Monsieur Muller, l'agrandissement de la zone d'activités sportives doit être strictement limité à la zone prévue dans le plan directeur cantonal soit 5 hectares. Aucune Arena ne devrait être construite. Par ailleurs, les activités commerciales doivent être conçues comme un facteur d'animation du quartier. La question de la création et de l'emplacement d'un centre commercial reste ouverte.
- Monsieur Muller souhaite une collaboration entre l'Etat et les deux communes pour l'élaboration du plan directeur de quartier. Faute d'arriver à un point de vue commun et partagé dans un délai de deux ans, il passera directement à la deuxième phase, soit le plan localisé de quartier.

Plusieurs questions, notamment concernant le nombre de logements, la densité, la mobilité et la qualité de vie, ont été débattues. Il a été répondu que la qualité de vie dans ce futur quartier est au centre des préoccupations de tous et que la densité reste dans une moyenne raisonnable avec 3000 logements. Le but, partagé avec l'Etat et Plan-les-Ouates, de construire un quartier dans le respect de l'environnement pose le problème de la mobilité. A ce sujet, une étude est en cours sur la mobilité intra-muros ainsi que sur les liaisons entre la route de Saint-Julien et la route de Chancy.

Le projet de délibération pour le crédit d'étude pour la construction de locaux intercommunaux pour les pompiers de Bernex et de Confignon est traité sur le

siège. Il est rappelé que le Conseil municipal a déjà voté une motion demandant au Conseil administratif de tout faire pour favoriser la fusion des deux compagnies de sapeurs-pompiers de Bernex et de Confignon. Or, Bernex doit aujourd'hui impérativement déplacer sa compagnie en raison de la construction du futur Centre d'Action Sociale (CAS) régional. Confignon doit, pour sa part, trouver un emplacement définitif pour son camion de pompier, actuellement parké à l'extérieur, ce qui pose des problèmes en cas de gel. En acceptant un crédit d'étude puis un crédit de construction, les conseillers municipaux iraient exactement dans ce sens.

Le crédit d'étude pour la construction de nouveaux locaux pour les pompiers au centre intercommunal de voirie (CIV) pour un montant total de CHF 390'000.-, dont CHF 273'000.- à charge de la commune de Bernex et CHF 117'000.- à charge de Confignon, est accepté à l'unanimité moins une abstention.

Suite à la question posée par Monsieur Roger Jaccard, Président, lors de la séance du Conseil du 9 novembre 2010, concernant l'utilisation des armoiries de la Commune sur les T-shirts de l'Association des Intérêts de Confignon (AIC), le Conseil administratif a donné une réponse écrite au Conseil municipal.

Résumé de séances

LE CONSEIL

suite de la page 9

Séance du 22 mars 2011

Lors de cette séance, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

1. D'octroyer une dérogation au rapport de surface dans le cadre du projet de construction en ordre contigu DD-103930-3, sur la parcelle N° 10671, sise en 5e zone, avec un indice d'utilisation du sol de 30,9%.
2. D'approuver un crédit de construction de CHF 10'970'000.–(TTC) pour la construction d'un immeuble locatif sur la parcelle N°11550 E (ancien) –nouveau N°11757 dans le quartier de Cressy. Cet immeuble locatif (actif et passif) sera transféré par une nouvelle délibération et ceci une fois l'autorisation de construire délivrée par le Département des constructions et des

technologies de l'information (DCTI), à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement de Confignon qui aura la charge de la construction. La parcelle sera mise en droit de superficie de la Commune de Confignon à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement de Confignon.

3. D'approuver un crédit d'investissement de **CHF 3'050'000.–(T.T.C.)** pour la réalisation des travaux de réaménagement du centre historique de Confignon.
4. D'approuver un crédit d'investissement brut de **CHF 1'789'000.–** pour la réalisation des travaux de mise en séparatif dans le centre historique de Confignon et du chemin de Pontverre, sous déduction de la subvention cantonale de CHF 225'000.– et d'un prélèvement de CHF 150'000.– sur le compte de la taxe d'écoulement.

5. D'approuver un crédit d'investissement brut de **CHF 1'361'000.–** et l'investissement net de **CHF 1'060'000.–** pour la réalisation des travaux de **réfection et mise en séparatif du chemin des Marais** sous réserve de la subvention cantonale et du prélèvement du compte taxe d'écoulement de CHF 300'000.–.

6. D'approuver la **Cession à titre gratuit à la commune de Confignon** par l'Etat de Genève des parcelles respectivement sous-parcelles N°s 11550 D, 11757, 11550 F, 11550 G, 11550 H, 11550 I, 10227, 1652B, 11651 et 10794 et avec incorporation immédiatement de ladite parcelle 11550 G au dp 11759, **l'incorporation respectivement** réunion et incorporation au domaine public de la commune de Confignon des parcelles.

Séance du 5 avril 2011

Lors de cette séance, le Conseil municipal a décidé d'autoriser le Conseil administratif à accorder le cautionnement simple de la Commune de Confignon pour un emprunt de CHF 10'970'000.– contracté par la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon.

De plus, lors de cette séance, les cautionnements pour les travaux des immeubles 2-10, place de l'Eglise ont été présentés, ainsi que celui pour la nouvelle construction de logement de la Fondation du logement d'un immeuble de 12 logements à Cressy.

Ont également été présentés les comptes 2010 de la Commune, dont le détail figure dans l'article ci-dessous.

Ces comptes seront approuvés lors de la séance du 10 mai 2011.

Comptes 2010

Comptes communaux

Lors de la séance du 5 avril 2011, les comptes de l'exercice 2010 ont été présentés au Conseil municipal. Ils ont été approuvés lors de la séance du 10 mai après avoir été discutés en Commission des finances et de gestion et du développement économique.

Le *compte de fonctionnement* présente des revenus d'un montant total de CHF 12'443'428,54 nettement supérieur (+ CHF 1'002'476,54 ou 8.76%) aux revenus prévus pour l'exercice 2010 et également supérieur aux revenus 2009 (+ CHF 215'623,56). Comme en 2009 et en 2008, notre Commune a bénéficié en 2010 de correctifs de l'ordre de CHF 960'000.– sur les recettes fiscales des exercices précédents.

Les charges totalisent CHF 12'427'056,50 ce qui représente une augmentation de CHF 991'104,50 (+ 8.67%) par rapport au budget et une augmentation de CHF 708'018,78 par rapport à 2009.

Le compte de fonctionnement présente donc un boni de CHF 16'372,04 contre CHF 5'000 de boni prévu et un boni de

CHF 508'766,86 en 2009. Il faut relever que l'excellent boni 2009 résultait essentiellement de la dissolution partielle de la provision pour pertes sur débiteurs (du croire) et de la provision pour risque sur impôts estimés.

Au final, les dépassements de crédits budgétaires se montent à CHF 1'257'821,41 et sont entièrement couverts par des économies réalisées sur d'autres charges pour CHF 266'716,91 et des plus-values nettes enregistrées sur les revenus (+ CHF 1'002'476,54).

Le *bilan* fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 55'764'116,75, supérieur de CHF 11'624,19 à celui de fin décembre 2009. Le boni de CHF 16'372,04 augmente la fortune de la Commune qui passe de CHF 28'980'272,50 à CHF 28'996'644,54.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 14'962'165,00. Ces cautionnements résultent de la décision prise en 2004 de garantir les emprunts bancaires transférés, en même temps que les immeubles, à la Fondation pour le logement.

Le *compte des investissements* présente un total de dépenses de CHF 2'304'807,78 contre CHF 2'625'000 au budget et un total de recettes de CHF 123'596,15 contre CHF 0,00 au budget. L'investissement net de CHF 2'181'211,63 est entièrement autofinancé. Ces investissements concernent essentiellement les travaux de réha-

bilitation de l'école Jollien, l'assainissement et l'extension de l'éclairage public, la réfection des fontaines et l'installation de piliers publics, l'achat d'un tracteur, l'aménagement floral, le collecteur du chemin de la Dode – Grand-Lancy, l'installation de terriers (2e étape) et diverses études.

Dinh Manh Uong

Conseiller administratif
délégué aux finances

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances

Alain Dreier

Président de la Fondation

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances

Comptes de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Ces comptes 2010 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 18 avril 2011 et par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

Les comptes présentent des charges de CHF 1'409'188,84 et des produits de CHF 1'427'135,60 faisant ressortir un bénéfice de CHF 17'946,76. Le bilan présente des actifs pour un montant total de CHF 20'171'875,38 et des fonds propres de CHF 3'727'355,43 (y compris la réserve pour gros travaux de CHF 125'000.–).

En 2010, la Fondation a investi près de CHF 186'000.– dans la rénovation de divers appartements, dans l'installation

Comptes du Centre Intercommunal de Voirie (CIV)

Les comptes 2010 du CIV ont été approuvés par le Conseil du Groupement le 4 avril 2011 et par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

Ils présentent des charges totalisant CHF 363'868,30 et des revenus de CHF 308'284,35, soit un excédent de charges que le Conseil du Groupement a décidé de refacturer aux trois communes membres du Groupement. La charge supplémentaire pour Confignon s'élèvera à CHF 3'590,70.

Alain Dreier

Président du Groupement

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances

LE CONSEIL**Comptes 2010****Comptes de la Fondation de droit public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon**

Ces comptes 2010 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 11 avril 2011 et par le Conseil municipal le 10 mai 2011.

Ils présentent des charges et des revenus de CHF 2'191'075,40 supérieurs de CHF 96'565,40 (+ 4.61%) au budget 2010 et supérieurs de CHF 118'859,23 par rapport à 2009 (+ 5.74%). L'équilibre des comptes résulte d'une augmentation de CHF 183'132,92 de la subvention communale qui s'est élevée en 2010 à CHF 1'402'242,92.

Un certain nombre de places, réservées

par convention à des enfants de Bernex, d'Aire-la-Ville et de Cartigny, sont facturées directement par notre Commune à ces dernières (CHF 167'750.-) réduisant ainsi le montant net à charge de Confignon.

Françoise Joliat
Présidente de la Fondation

René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

Comptes de la Fondation des Eaux

Les comptes 2010 de la Fondation des Eaux ont été approuvés par le Conseil de fondation. Ils présentent des charges

totalisant CHF 3'532'882,07 (inférieures de CHF 66'367,93 au budget) et des revenus de CHF 3'728'095,24 (supérieurs de CHF 128'845,24 au budget). Ces revenus comprennent des subventions versées par les communes partenaires pour CHF 3'325'410.-. La participation versée par Confignon en couverture des charges s'est élevée à CHF 166'270.50.

Le boni de l'exercice s'élève donc à CHF 195'213,17, boni que le Conseil a décidé d'attribuer à la réserve pour le renouvellement du matériel et de l'outillage, l'entretien des bâtiments et des emplacements.

Dinh Manh Uong
Président du Conseil

René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

au-delà des thuyas ...**Envie de découvrir ou de pratiquer un sport d'équipe stimulant?****Bienvenue au Bernex Basket!**

Fille ou garçon, rejoins une de nos équipes; le club et ses entraîneurs diplômés t'accueilleront avec plaisir!

Avec près de 400 membres, le Bernex Basket est un grand club qui a su garder une ambiance conviviale tout en développant ses activités et ses performances. Il

bénéficie du soutien des communes de Bernex, de Confignon et de la ville d'Onex, tant au niveau des infrastructures que des subventions.

Il est aussi l'un des rares clubs de basket en Suisse à développer un mouvement jeunesse complet, tant féminin que masculin.

Ses objectifs sont de favoriser la pratique du sport dans un état d'esprit qui allie le plaisir, la convivialité et l'envie de progresser dans le respect du développement harmonieux des enfants.

Reprise des entraînements:

Le club et ses entraîneurs diplômés accueilleront dès septembre 2011 des

joueurs et joueuses nés-es entre 2001 et 2004 ainsi que ceux nés en 2005, à considérer selon les enfants et leur maturité.

Dans ces catégories, les règles sont simplifiées, la taille des paniers et des ballons est adaptée aux enfants.

Informations et inscriptions

www.bernexbasket.ch
info@bernexbasket.ch
Tél. secrétariat: 022 777 37 20



Bernex Basket
CP 289
CH-1233 Bernex

(culture&rencontre)**Cours 2011-12**

25 ans de culture&rencontre !

Le programme est en ligne sur www.culture-rencontre.ch (disponible également au secrétariat (Collège de Saussure). iPhone/Pad, Facebook/Twitter, manga, tango, musique, philosophie, Moyen-Âge, Pilates, langues... allez le découvrir!

Nouveau: priorité d'inscriptions pour les habitants de Confignon jusqu'au 15 juillet!

**Recherchons Bénévoles pour le Ciné-Kid 2011-12**

Vous souhaitez donner un peu de votre temps? Vous êtes disponible 13 mardis entre septembre et avril, de 16h30 à 18h30?

Nous recherchons quelques bénévoles sympathiques pour encadrer les enfants assistant aux projections de notre cinéma Ciné-Kid.

Cela vous intéresse? N'hésitez pas à nous contacter!

culture&rencontre

Vieux-Chemin-d'Onex 9
1213 Petit-Lancy
00 41 22 388 43 66
culture-rencontre@etat.ge.ch

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
JUIN 2011			
30	Promotions	Salle communale	AIC
AOÛT 2011			
1 ^{er}	Fête Nationale	Salle communale	AIC
SEPTEMBRE 2011			
16.9-2.10	Exposition Mlotkowski-Chamay	Annexe de la Mairie	Commune de Confignon
25	Marche populaire		Ass. Marche populaire
25	Fête de Cressy	Cressy	AHC
OCTOBRE 2011			
7	Exposition annuelle de poterie	Annexe de la Mairie	APC

! Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (articles, informations, etc.) peuvent remettre leur texte à communication@confignon.ch d'ici au:

8 août 2011

(parution fin septembre).

au-delà des thuyas ...

ARTISAN'ART 11

L'exposition Artisan'Art a eu lieu du 30 mars au 3 avril à la salle communale. Elle a ouvert ses portes le mardi 29 mars avec son vernissage.

Madame Gerber, présidente, a remercié dans son discours les autorités, les "artisan'artistes" ainsi que les anciens membres de l'association et toutes les personnes qui lui ont apporté leur contribution pour cette 11ème édition.

Elle a également donné un aperçu de l'exposition 2011, *"28 artistes et artisans sont prêts à vous recevoir. Des potiers, pour la plupart des membres de l'atelier de poterie de Confignon, plusieurs peintres, avec des techniques différentes, certains font même les deux. Mais il y a encore des artistes qui manient les mots, le cuir, l'or ou l'argent, les pierres précieuses ou poreuses et un peu de nouveauté cette année avec l'art de la récup'". Est-ce un effet de mode ou le ras le bol d'une société de consommation, en tout cas, comme pour les autres, c'est de l'art avec une bonne envie de plaire, de toucher une corde sensible et de s'occuper. Cela m'amène bien évidemment à notre invitée d'honneur, Florence AGUECI et ses meubles en carton"*.

Ensuite, la parole a été donnée à Madame Joliat, conseillère administrative en charge de la culture. *"...Un 'artisan'artiste', par définition, est un créateur, un artiste populaire, qui souvent s'est fait lui-même, au prix de nombreuses recherches, de tâtonnements, d'approvisionnement de techniques, et dont l'art reste accessible à tous sans retour nécessaire à des connaissances culturelles particulières... Il s'agit donc ici d'une force vitale et essentielle de l'artisan'artiste, d'un besoin impératif, issu de l'intime, qui l'habite et le pousse vers l'extérieur... Créer, c'est aussi se convaincre de sa propre existence, transformer son rêve en réalité, se le donner à voir et le donner à voir, perpétuer la vie... La création artistique est donc toujours nouvelle, originale, essentielle pour celui qui la vit, même si ce que celui-ci dévoile ou ce qu'il s'explique l'a déjà été mille fois avant lui... Vous tous qui exposez ce soir, chacun à votre manière, êtes nos 'dévoilants'. Et parce que nous n'avons pas vos talents, nous avons la folie de vous suivre dans l'espoir que vos manières de voir répondront aux questions qui nous habitent et nous rassureront..."*

Cette exposition a eu beaucoup de succès, car de très bonne qualité au dire des nombreux visiteurs venus pendant les cinq jours d'ouverture.

Par un heureux hasard, nous aurions pu penser qu'elle était basée sur l'art de la

récupération. Car en dehors des traditionnels potiers et peintres, l'art de confectonner des meubles à base de carton récupéré au bord des trottoirs ou encore des sculptures avec du bois ramassé lors de tempêtes ou des objets insolites faits d'objets ramassés lors de promenades, de meubles anciens rénovés, des sacs en tout genre avec de vieux canapés, des portemonnaie ou cendriers avec des briques ou des canettes, des bijoux à qui l'on redonne une seconde jeunesse, tous les exposants s'étaient donné de la peine afin de mettre en valeur leur stand et l'on a pu découvrir que des personnes que l'on croise dans notre village ont de réels talents.

Alors réjouissons-nous et attendons avec impatience la prochaine exposition d'Artisan'Art qui aura lieu en 2013.

CG

VIDE-GRENIER 2011



Le vide-grenier de Cressy ne débute qu'à 10 heures ce dimanche 10 avril, mais à 8 heures déjà, le préau de

l'école fourmille de mouvement. Les fourmis orange de l'AHC s'agitent autour de l'installation des tables sous le préau couvert. Les exposants sont aussi présents et commencent à décharger leurs voitures. Le quartier résonne du bruit des roues des petits chariots transportant une multitude d'affaires: des habits, des livres, de la vaisselle, des jeux, des bijoux, des jouets, des peluches, des DVD, des meubles et encore beaucoup d'autres objets, parfois bien mignons, parfois un peu insolites. C'est magnifique de voir les stands se monter. Il y en a qui apportent une pointe personnelle en mettant des nappes, en disposant certains objets avec une recherche de mise en valeur ou en mettant les bijoux sur de jolis socles. Les stratégies de vente sont aussi différentes d'un stand à l'autre. Certains préfèrent

mettre le prix sur chaque article, d'autres ne mettent aucun prix et demandent à l'acheteur combien ils veulent donner pour l'objet convoité et d'autres encore font un mélange des deux. Mais au final, en flânant à côté des stands, on entend que le marchandage est le maître mot de la journée: *"si je prends les dix livres, vous me faites un rabais de 5 francs?", "cela est vraiment trop cher, je le prends à 3 francs de moins"...* on se croirait parfois en plein nord africain... si amusant quand on y a pris goût!

Tout le préau de l'école s'est rempli de stands, il y en a 137, c'est impressionnant!

Vers 10h30, commence la grande affluence des visiteurs. Pendant quelque deux heures, il est difficile de se promener sans heurter quelqu'un. Mais ces visiteurs, comment sont-ils venus? Malheureusement, le vélo ou les pieds ne sont pas les moyens de transport préférés et le quartier est très vite saturé de voitures. A tel point que le terminus du bus est pris pour un parking et que le bus ne peut plus y accéder! Les régulateurs des TPG arrivent en force, balisent le tracé et laissent un planton pour la journée. Le pauvre finira rouge comme une écrevisse, car le soleil a envoyé ses rayons de toutes ses forces durant la journée entière.

Pendant ce temps, les fourmis auraient bien voulu reposer leurs pattes, mais impossible! Les occupations ne manquaient pas afin de tenir la buvette-alimentation.

Dans l'après-midi, l'afflux des visiteurs se tarit un peu, mais l'ambiance conviviale est toujours là. Certains exposants en profitent pour voir ce que leurs voisins vendent et finissent souvent par acheter quelque chose.

Puis, les 16 heures arrivent très vite. Les gens commencent à remballer les affaires qu'ils estiment encore pouvoir vendre à un prochain vide-grenier. Le reste sera entreposé dans l'aula où une association caritative viendra les chercher lundi.

Chacun partira de Cressy avec le souvenir d'une journée riche en émotion.

Le comité de l'AHC



"L'ancienne mémoire"

40 enfants résolus, concentrés, pleins d'enthousiasme, plus beaux les uns que les autres, sont devenus acteurs et stars communales pour leurs camarades et leurs parents les 15 et 16 avril derniers sur la scène de la salle communale de Confignon. Ils ont joué leur rôle sans trou de mémoire, ont dansé et chanté sans faux pas ni fausses notes. Ils ont su émouvoir, faire fondre des publics qui leur étaient pourtant déjà acquis.

Plus de 20 parents convaincus, généreux, déterminés et patients se sont transformés en metteurs en scène, costumiers, maquilleurs, décorateurs, éclairagistes et autres techniciens du son. Ils ont soutenu, guidé, contenu et discipliné tous ces artistes en herbe pour qu'ils parviennent à mémoriser leur rôle, qu'ils regardent et écoutent l'autre, qu'ils gèrent leur trac et mille autres choses.

Une auteure, Madame Christine Bourgeois, qui spécialement pour cette occasion a écrit *"L'Ancienne Mémoire"*, un conte d'aujourd'hui, à la mesure des enfants, un conte rappelant symboliquement l'action nécessaire des humains dans la sauvegarde de la vie et de l'environnement.

Un magnifique spectacle où chacun a donné à la mesure de son être et de son cœur. Un grand merci pour toute cette générosité.

FJ



au-delà des thuyas ...

Des immeubles au Chemin de Sur le Beau ?

En mars passé, nous a été présentée dans la FAO une demande de renseignements pour déclasser le terrain agricole en bordure du Chemin de Sur le Beau afin de bâtir 7 immeubles de 4 à 7 étages.

C'est ainsi que s'est formée l'**Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire (ANPVA)**, dont l'objectif est de défendre ce précieux poumon de verdure à Confignon et à Onex.

Notre Assemblée Générale constitutive a

eu lieu le 4 mai dernier à la Salle Communale de Confignon. Plus de cent personnes ont participé à cette rencontre.

M. Michel Marti, Président de l'Association, a présidé la séance, qui s'est déroulée dans un esprit d'ouverture et de convivialité malgré la grande sensibilité des thèmes abordés.

Des représentants de l'Etat et des Communes de Confignon et d'Onex ont présenté les enjeux liés à ce projet. Dans le climat actuel à Genève de construction tous azimuts (objectif du Plan Directeur Cantonal 2030 : 50'000 nouveaux logements d'ici 2030!), le maintien de la Pénétrente

de Verduze au bord de l'Aire est remis en question, au profit de la construction d'immeubles sur un couloir de 1km de large le long de la voie du nouveau tram. Cet espace de verdure a cependant comme atout sa valeur écologique unique car il combine une zone agricole et forestière en bordure d'une rivière protégée.

Il reste donc un espoir que le Chemin de Sur le Beau soit préservé au milieu de ce grand bétonnage. Pour cela, l'ANPVA continue ses démarches.

Mercedes Andany
Vice Présidente ANPVA



Mémoire de Confignon

Avis de recherche

A l'heure où les écoliers et leurs instituteurs et institutrices partent en vacances bien méritées, **Mémoire de Confignon** s'est lancée dans le grand thème "école" et tente de rassembler tous les documents ayant trait à cette institution avant que l'"on jette les cahiers au feu et la maîtresse au milieu".

Nous souhaitons éviter le pire et l'irréparable en récupérant les souvenirs de cette année avec :

- ses photos de classe
- ses carnets scolaires
- ses anecdotes avec les faits importants ou cocasses qui ont marqué cette année.

Nous nous adressons donc à vous tous, instituteurs, en activité ou à la retraite, écoliers encore en classe et anciens, surtout, pour rester attentifs au fait que nous sommes intéressés à recueillir tout ce matériel qui nous permettra de compléter nos informations et pouvoir réaliser un historique le plus complet possible de notre école.

Nous vous remercions par avance de nous contacter :

à notre adresse :
"Mémoire de Confignon",
chemin Sous-le-Clos 32
1232 Confignon

par e-mail :
memoiredeconfignon@bluewin.ch

ou en téléphonant à l'un de nos membres :
Maryse Van der Ben au 022 757 59 19
Daniel Blondin au 022 757 48 43
Paul Vautravers au 022 757 16 11
ou Frédy Guerne au 022 757 40 43.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances !



LUD'ONEX

La Ludothèque d'Onex
vous invite...

Lud'Onex vous attend et comprend
Un choix de jeux conséquent.
Derrière la Coop Onex à l'Ecole d'Onex-Parc
On est là pour vous conseiller,
Tous les âges sont choyés.
Habitants de Confignon :
Étonnez vos rejetons ;
Qu'ils viennent découvrir cet univers ludique, avec
Un système de prêt pratique,
Et des ludothécaires sympathiques.

Pour plus d'information sur Lud'Onex, visitez notre site www.ludonex.ch, téléphonez au 022 792 40 90 pour nous laisser votre message ou, mieux encore, passez nous voir un mardi ou un jeudi après-midi de 15h à 18h30. Vous nous trouverez à l'entrée A du bâtiment scolaire d'Onex-Parc.



La Tulipe Noire

Le samedi 19 mars, la troupe de théâtre amateur La Tulipe Noire a donné, comme chaque année, une représentation à la salle communale de Confignon. La pièce était précédée d'un repas préparé et servi par l'AIC (Association des Intérêts de Confignon). Cette soirée théâtrale remporte toujours un grand succès et les Confignonnais sont nombreux à venir déguster les mots et les plats qui leurs sont servis ce soir-là.

La troupe avait choisi une œuvre un peu plus sérieuse qu'à son habitude (Les Impromptus de René de Obaldia) et le succès fut plus mitigé que les années précédentes. En effet, le public villageois se rend à cette soirée avec l'esprit festif et s'attend à un spectacle léger et gai. C'est d'ailleurs dans ce sens que l'AIC a choisi, depuis quelques années, d'y associer un repas : apporter aux Confignonnais une soirée conviviale qui leur offre de la bonne humeur, une table agréable et de l'amitié. Mais nous ne doutons pas que l'année prochaine La Tulipe Noire revienne à un spectacle plus léger, du vaudeville tel qu'il nous y a habitués, et que le public se rendra nombreux pour applaudir des comédiens très sympathiques.

DS



Prix de l'Aire

Le 6 mai dernier, en présence de Madame Françoise Joliat, Conseillère administrative de la Commune de Confignon et de Monsieur Gilbert Vonlanthen, Conseiller administratif de la Commune de Bernex,



Prix de l'Aire - Remise des Prix

a eu lieu la cérémonie de remise des prix du concours littéraire le Prix de l'Aire.

Lors de la partie officielle M. Jean Romain, parrain de cette édition, tout comme Mme Joliat et M. Vonlanthen, ont relevé la qualité des textes envoyés (19 textes pour la catégorie Adultes, 1 texte pour la catégorie Ados et 26 textes pour la catégorie Enfants). Le jury composé de Mme Françoise Joliat, M. Gilbert Vonlanthen, Mme Guilaine Antille — ancienne Présidente du Conseil municipal de la Commune de Bernex, M. Denis Soulier — Conseiller municipal de la Commune de Confignon et président de la Commission de la

culture, M. Damien Malfait —co-responsable de la Librairie du Boulevard, librairie partenaire du concours, Mmes Emmanuelle Vidal, responsable culture et communication de la Commune de Bernex et Geneviève Pagani, responsable communication et relations publiques et culture de la Commune de Confignon. Les lauréats ont reçu un bon d'achat de notre partenaire la Librairie du Boulevard, sise à Genève. Ci-dessous, la liste des lauréats:

Catégorie «A» Adulte

- 1^{ère} = Rachel Amacker Robyr: *A quand la fin du va-et-vient ?* a reçu un bon d'une valeur de CHF 200.—
- 2^{ème} = François Hussy: *Djibouti* a reçu un bon d'une valeur de CHF 150.—
- 3^{ème} = Ariane Baillat: *Transports urbains* a reçu un bon d'une valeur de CHF 100.—

Bric à Brac

Catégorie «B» Ados

- 1^{ère} = Annabelle Galland: *Aller-retour* a reçu un bon d'une valeur de CHF 150.—

Catégorie «C» Enfants

- 1^{ère} = Melissa Evequoz: *Aller-Retour* a reçu un bon d'une valeur de CHF 50.—
- 2^{ème} = Sara Maggiore: *Les trois aller-retours* a reçu un bon d'une valeur de CHF 30.—
- 3^{ème} = Romain Tarrit et Tibo Frey: *Les deux clowns* ont reçu chacun un bon d'une valeur de CHF 20.—

Nous publions dans ce numéro, le texte de **Mme Rachel Amacker Robyr** (voir ci-dessous). Les textes d'Annabelle Galland et de Romain Tarrit et Tibo Frey seront, eux, publiés dans le numéro de septembre.

Gageons qu'après la lecture de ces textes, certains lecteurs participeront à la prochaine édition du Prix de l'Aire! **GP**

Aller - retour

"A quand la fin du va-et-vient?"

Encore une nuit blanche. Blanche comme la lune, qui m'impose, comme tous les mois, son disque plein à travers la lucarne. Gric-zac, gric-zac. Le lit se met à grincer, à couiner, sous le poids du corps de l'homme qui va et qui vient. Pas mon homme. Pas mon lit. Ceux de la voisine du dessus. Celle qui s'envoie en l'air quand ça lui chante, sans se poser de questions, sans se préoccuper de sa courbe de température, ignorant jusqu'à sa date d'ovulation. D'ailleurs, elle a adopté une méthode de contraception qui supprime ses règles, ce qui manifestement ne change rien à son appétit charnel. Flout-flatch, flout-flatch. Installée juste au-dessus de ma tête, la couche des voisins adopte un rythme de croisière des plus réguliers. Les matelots en ont largué les amarres pour une destination exotique, lointaine. Lorsqu'ils repèrent un îlot de plaisir à deux, ils accélèrent la cadence et hululent en chœur. 00:03. C'est en tout cas ce qu'affiche mon réveille-matin en avance de trois minutes. L'instant que choisit le mâle pour couvrir le frêle gémissement de sa compagne

d'un vagissement plus qu'animal. Minuit. 00:00. L'heure parfaite. La seule qui soit tout en palindrome, symétrie et translation. La seule qui permette de ponctuer le texte de la vie pour en écrire un nouveau chapitre. 00:00. Minuit. L'heure du crime, aussi. Celle qui tue Hier, empêchant son retour. Alors, dans ma tête, je maudis mes voisins. Je les écorche et les trucid. J'arrache leur sexe de mes incisives. Je plonge mes mains dans leur bas-ventre et en extirpe les organes un à un. Par vengeance... Lentement, la nuit se colore. Elle prend des teintes cramoisies. Et mon mari, à côté de moi, endormi.

Une nuit rouge. Rouge également l'écran du radio-réveil, qui transperce mes paupières toutes les nuits de pleine lune, m'interdisant le sommeil pour ne pas devoir m'en tirer plus tard. Une douleur me fait quitter ma rêverie sanguinaire et castratrice. Une douleur soudaine, familière. Ma respiration se bloque qui contracte mon abdomen. Je sais ce qui m'attend. Alors que là-haut l'astre épanoui connaît l'apothéose du milieu de cycle, le mien prend fin, inexorablement. A croire que le satellite féminin n'est pas de mon côté. La souffrance me force à me tourner et à me retourner sous la couette. Flan gauche, flan droit, et je reprends. A chaque fois, je grogne à la lecture du cadran lumineux. Les minutes s'égrenent, puis les heures. Le mal fait momentanément place à l'hémorragie. Pourtant déjà vide, je me déleste encore d'un poids que je ne porte pas. Les saignements se font de plus en plus abondants, puis la douleur

reprend, sourde, mais tenace. Moustreuses menstrues. Et mon mari, à côté de moi, endormi.

C'en est trop. Je quitte le lit conjugal où nous avons accompli notre devoir il y a moins de quarante-huit heures. Quarante-huit heures. Mais à quand remonte la dernière fois où nous l'avons fait avec passion? Depuis que nous prenons l'abonnement express "Septième ciel et retour"? Je chasse cette interrogation de mon esprit en ouvrant un placard de la cuisine. J'en sors trois verres et une bouteille. Un bordeaux millésime 1955. Celui qu'il compte offrir à sa mère pour sa fête. Celui qui lui a coûté une petite fortune. Sacrifié sur l'autel de ma haine. Par vengeance... Je m'effondre sur le canapé du salon et débouche le flacon. Face au liège qui résiste, le tire-bouchon bataille et finit par l'emporter. Je ne prends pas la peine de m'arrêter sur la robe ou le nez du cru. J'assèche mes trois verres pleins tant le grenat me rafraîchit et adoucit mon intérieur. Je regagne alors la couche, dans le calme, mais non dans la paix.

Nuit noire. Le noir des entrailles de mon lit, semblable à celui de l'utérus accueillant d'une future maman. A nouveau enfouie sous mes draps, je peine à respirer. J'étouffe mais m'enfoncé encore. Je sens le matelas se dérober sous mon corps, chuter jusqu'au centre de la terre. Je n'entends ni ne vois plus rien. Moi, seule. Moi et le néant. Et mon mari, à côté de moi, endormi. Car il n'y comprend rien, lui. Ou plutôt, il ne veut rien y comprendre.

Bien sûr que nous aurons des enfants, évidemment que ça finira par arriver. Est-ce dans le but de me protéger? Ou de se rassurer lui-même? Toujours est-il qu'il refuse toute conversation sur le sujet et balaie mes inquiétudes d'un répétitif "Ça va aller...", ritournelle à laquelle je finis toujours par m'accrocher. Une véritable autruche. Il n'a peut-être pas tort, en fin de compte. Lorsque la vie vous surprend d'un coup de pied au train, il vaut peut-être mieux ne pas le voir venir. Cette vie, en laquelle il faudrait avoir confiance parce qu'elle est le principe à la source de tout ce qui est. Cette vie, qui se refuse à moi, toutes les nuits de pleine lune, alors même qu'océans et jardins grouillent d'agitation, répondant ainsi à l'appel vital de la croissance et de la reproduction. Cette vie, enfin, qui m'échappe dans un saignement puisque rien ne se décide à habiter le nid que j'aménage chaque mois. Un nid dont l'amour s'écoule sournoisement entre mes jambes, refusant de prendre racine après le temps des semailles. Trou noir dévorant, le désespoir me gagne, m'habite et m'aspire tout entière. Dans ma détresse, je m'agite brusquement, espérant ainsi réveiller ma moitié. Par vengeance... Il ne bouge pas d'un iota, il dort du sommeil du juste. Ce mari parfait, cet excellent amant, celui dont je voulais faire un papa. Cet homme que j'accueille en moi tous les deux soirs depuis notre mariage, voilà bientôt dix-huit mois. Cet homme que je recrache au

Bric à BrAc

suite de la page 14

clair de lune. Cet homme – il ne le sait pas encore, je ne l'aime plus.

* * *

Pain? Céréales? A l'heure du petit-déjeuner, je jette mon dévolu sur des œufs

à la coque. Par vengeance... C'est avec un plaisir non dissimulé que je fracture la coquille immaculée d'un ovale impeccable. J'en couvre le contenu d'une grosse pincée de fleur de sel, comme pour asphyxier la vie espérée par cet ovule jamais fécondé. J'en ricane. Dans la chambre à coucher, le réveil s'enclenche et

Prix de l'Aire

rappelle les nouvelles de la veille avant qu'on ne lui coupe la parole. Mon mari jette un œil par la fenêtre sur le bleu du ciel et me rejoint en sifflotant. Je vais devoir lui parler, lui annoncer mon changement de ligne. Aujourd'hui, je descends du tramway pour monter dans le premier bus qui passe. Ce soir, il retournera seul

à notre routine qui a fini par ne plus mener nulle part. Pour l'heure, il s'approche de moi, m'embrasse amoureusement, regarde sans les voir mes yeux fatigués et me demande: "T'as bien dormi?"

Rachel Amacker Robyr**Repas des aînés 2011**

Le 6 mars dernier, 250 retraités ont répondu présents et ont participé au repas des aînés organisé par la Commune et qui a eu lieu à la salle communale.

Ils ont été accueillis par nos trois Conseillers administratifs et douze Conseillers municipaux, ainsi que par trois employés de la mairie.

Avant le repas, Monsieur Din Manh Uong, Maire, a pris la parole pour accueillir tous les invités et leur souhaiter la bienvenue.

Le repas a été mitonné par l'Auberge de Confignon et servi par les élèves de la classe humanitaire du C.O Vuillonex qui partiront cette année au Bénin.

Au menu:

Effiloché de pintade et crème de courge à la noix de coco et au gingembre

Pavé de filet de veau à l'échalote accompagné de lentilles et pommes au four

Assiette du pâtissier

Café

Le tout servi avec le vin de la commune, dont un Sauvignon (blanc) et un Merlot (rouge).

Jo Musette était là pour l'ambiance musicale et pour faire danser quelques irréductibles, et Mémoire de Confignon avait préparé un quiz afin de vérifier la mémoire de chacun. **CG**

**QUIZ** (solutions ci-dessous)

1. Comment s'appelaient les cafés suivants:
Café Fortis rte de Chancy / rte du Gd. Lancy?
Café du Relais Vuillonex?
2. Quel était l'emblème de l'Auberge de Murcie?
3. Quelle société fête cette année ses 50 ans?
4. Qui a reçu le coup de cœur à l'apéritif communal en 2011?
5. En quelle année a eu lieu l'inauguration de l'école de Cressy?
6. Quel est le nombre de communes limitrophes de Confignon?
7. Quelle est l'altitude du Signal de Bernex?
8. Quelle est la longueur du tunnel autoroutier de Confignon?
9. Quelle est la superficie de la commune de Confignon en hectares?

1. Le Monte Carlo - La Pinte Vaudoise 2. Un écuireuil 3. L'Association des Intérêts de Confignon 4. Bruno Boscardin 5. 2006 6. Quatre 7. 502 m 8. 1450 m 9. 275

**90 ans,
ça se fête!**

Au mois de novembre, Monsieur Uong s'est rendu chez **Monsieur Ernst Gander** et lui a présenté ses meilleurs vœux de santé au nom du Conseil administratif.



Antigel

la première édition d'un festival qui bravait le froid !

LE FILM

N'oubliez pas, chers Confignon-nais, que votre village sera le cœur d'un film de fiction dont le tournage se déroulera en août prochain (plus précisément du 26 juillet au 10 septembre). Le réalisateur, les comédiens, les équipes techniques se préparent en ce moment à ce tournage. Beaucoup d'entre vous se sont inscrits pour être figurants dans ce film, ils seront convoqués début juillet pour recevoir les informations nécessaires.

Vous pourrez venir voir travailler les équipes, puisque le tournage se fera en grande partie dans le village même. Sami Frey, Anne Richard et tous les autres seront là, vous pourrez les côtoyer, les applaudir, les admirer, et plus encore : travailler à leurs côtés si vous êtes figurants.

Le village connaîtra sans doute quelques bouleversements pendant le tournage, nous espérons que vous ne nous en tiendrez pas rigueur.

L'équipe du film sera à Confignon pour le 1^{er} août et nous a déjà assurés de sa présence parmi nous pour la Fête Nationale. A ce sujet, la production est à la recherche de chambres et/ou d'appartements à louer pour l'équipe du 25 juillet au 10 septembre. Si vous avez cette possibilité, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Dominique Rappaz au 079 749 08 35 ou par mail : mail@dominiquerappaz.com.

La première du film en Suisse se donnera à Confignon et sera l'occasion d'une grande fête à laquelle vous serez tous conviés, en juin 2012. Notez bien tous ces rendez-vous, il n'y aura sans doute pas souvent, dans votre village, dans votre environnement, de tournage de film de cinéma !

DS



Bric à BrAc

"Les performances de Julia Cima sortent des cadres de la scène, de la danse contemporaine et des géographies mentales. Ses solos mettent les pas dans tout ce qui fait trace dans le patrimoine de la danse : comédies musicales mexicaines des années 1930, ruptures modernistes du début du XX^{ème} ou danses traditionnelles balinaises. Julia Cima travaille avec les chorégraphes les plus exigeants, a enseigné à des amateurs et explore depuis ses débuts les répertoires de la danse. Sa Danse hors



cadre est une invitation à la promenade dans le temps et les rues. C'est aussi une danse d'amour – comme on dit un chant d'amour – pour le patrimoine mondial de la danse qui raconte notre présent", expliquait l'annonce de cette performance.

Le second événement fut deux soirées aux Bains de Cressy. Pour vivre ces Piscines Soundsystem remarquables dans des bains chauffés à 34°C et situés sous une immense verrière bordée de plantes tropicales, un maillot de bain était indispensable. Il fallait donc une bonne dose de curiosité, mais les spectateurs ne s'y sont pas trompés puisque les deux soirées ont affiché complet. L'Anglais Chris Clark, de son vrai nom Christopher Stephen Clark, l'une des valeurs sûres de l'électronica depuis une dizaine d'années, et le compositeur et électronicien autrichien Christian Fennesz ont réussi à captiver le très nombreux public en immersion.

Gageons donc que le programme de 2012 sera aussi innovant et éclectique et, d'ores et déjà, guettez dans nos pages des nouvelles afin de pouvoir participer nombreux à la prochaine édition de ce festival qui brave le froid.

www.antigel.ch

GP



Nous ramenons vos courses à la maison à vélo électrique !

**Pour les habitants de Confignon,
Caddie Service depuis Coop Onex !
Comment ça fonctionne ?**

Le client se rend à la Coop d'Onex (11, rue des Bossons) où il effectue ses achats et acquiert un bon d'une valeur de CHF 5.- (au magasin de fleurs). Il remet le bon et ses courses au stand d'accueil Caddie Service et fixe la demi-heure à laquelle il souhaite se faire livrer dans la journée. Une livraison est équivalente à 4 sacs et 40 kg maximum. Les produits frais et congelés sont placés dans des sacs isothermes et conservés au réfrigérateur jusqu'à l'heure du départ ; la chaîne du froid est donc garantie.

Détenteur d'un abonnement annuel unireso? Gratuité des livraisons pour les abonné-e-s annuels unireso depuis le 1^{er} janvier 2011 !

Si vous êtes détenteur d'un abonnement annuel unireso personnel et que vous



habitez Confignon, vous pouvez directement vous inscrire au stand Caddie Service en tant que client. Vous pourrez ainsi bénéficier d'une livraison gratuite par jour.

Maintenant faire ses courses c'est facile avec Caddie Service!

Plus d'informations sur le site : www.caddie-service.ch

Association Caddie Service